



Herbicide Elevore™

avec l'actif ARYLEX™

GROUPÉ	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

EN VENTE POUR UTILISATION DANS L'EST DU CANADA

L'herbicide Elevore™ est un herbicide sélectif utilisé pour la suppression présemis burndown de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles du maïs et le soja.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: halauxifen, présente sous forme d'ester méthylique 68,5 g/L
Ce produit contient 0,04 % de benzisothiazolone-1,2 à titre d'agent de conservation
Suspension concentré

NO. D'HOMOLOGATION 32948 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 0.5 L à vrac

Dow AgroSciences Canada Inc.
2400, 215 – 2nd Street SW
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et pendant les réparations. Rincer les gants avant de les enlever. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Après la pulvérisation ou à la fin de la journée: Prendre une douche immédiatement. Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin de la période de travail puis les ranger et les laver à part de tout autre vêtement avec de l'eau chaude et du détergent avant de les remettre.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et bien aéré. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture, les denrées alimentaires ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer.

Pour éviter toute contamination, ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1 Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2 Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Retournables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION GÉNÉRALE

L'herbicide Elevore™ est un herbicide sélectif pour la suppression présemis burndown de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles du maïs et le soja. Toute opération de travail du sol après l'application burndown et avant la plantation pourrait entraîner des dommages aux cultures. L'herbicide Elevore est mélangé à l'eau et appliqué en tant que pulvérisation générale uniforme par application terrestre.

On doit appliquer l'herbicide Elevore tôt en post-levée, aux pousses principales de mauvaises herbes à feuilles larges en croissance active. Des conditions de croissance chaudes et humides favorisent la croissance de mauvaises herbes et augmentent l'action de l'herbicide Elevore en permettant une absorption foliaire et un contact maximum. Une température froide ou une sécheresse peut amener l'endurcissement des mauvaises herbes ; il est alors possible qu'elles ne soient pas réprimées ou supprimées efficacement et qu'une repousse survienne. Pour des résultats optimaux, assurer une couverture complète des mauvaises herbes ciblées. Voir la section « MODE D'EMPLOI » de cette étiquette pour plus de détails.

MODE D'ACTION

L'herbicide Elevore est un herbicide systémique de type auxine qui se déplace à l'intérieur de la plante pour supprimer les tissus exposés et souterrains de la plante. Ce produit supprime les mauvaises herbes en dérégulant les schèmes de croissance normaux de la plante. Les symptômes des mauvaises herbes comprennent l'épinastie (torsion de la tige) et gonflement des noeuds.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Plantes sensibles

Ne pas appliquer l'herbicide Elevore directement sur, ou le laisser entrer en contact direct avec des cultures sensibles ou des plantes utiles, y compris la luzerne, les haricots comestibles, les lins, les fleurs et les plantes ornementales, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, le soya, les betteraves sucrées, les tournesols, les tomates ou le tabac.

Sites non ciblés

Ne pas appliquer si des cultures sensibles (p. ex., le lin et les légumineuses) ou d'autres plantes qui sont utiles à proximité risquent d'être touchées ou exposées au brouillard de pulvérisation. Voir la section «RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT» de cette étiquette.

Rotation de culture

Cultures	Intervalle de rotation
Blé d'hiver	4 mois
Blé, orge, haricots secs (<i>Phaseolus vulgaris</i> espèces, y compris pinto, les reins et les types blancs), luzerne, avoine, canola, lin, canola Juncea, moutarde d'Abyssinie, orientale, brun ou jaune, pois de plein champ, tournesol, alpiste des canaries, fléole des prés ou aménagés en jachère d'été	10 mois
Lentilles	22 mois

Mélanges en réservoir

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Dow AgroSciences Canada Inc. au 1-800-667-3852 ou www.dowagro.ca pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur cette étiquette ou non spécifiquement recommandé par Dow AgroSciences Canada Inc.

Précautions touchant l'équipement de pulvérisation

Ne pas appliquer à travers tout type de système d'irrigation.
NE PAS appliquer par voie aérienne.

Pour éviter la dérive:

1. Utiliser des buses à volume élevée et des gouttelettes plus grosses.
2. Utiliser des pressions faibles (de 200 à 275 kPa).
3. Utiliser 100 à 200 L/ha de solution pulvérisable.
4. Effectuer la pulvérisation lorsque la vitesse du vent est de 15 km/h ou moins.
5. N'effectuer de traitement localisé qu'avec une rampe calibrée pour éviter une sur-application.

Instructions de Nettoyage du Pulvérisateur

Pour éviter des dommages aux plantes utiles, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation doit être nettoyée à l'eau propre.
2. Premier rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Agiter et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.

- Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.
3. Deuxième rinçage:
- Remplir le réservoir d'eau propre.
 - Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator, du Clean-Out Spray Tank Cleaner, ou 1 L d'ammoniaque domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) par 100 L d'eau, ou des agents de nettoyage de réservoirs similaires selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
 - Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein. Laisser agir durant 15 minutes en agitant. Vider le réservoir de la solution à travers les tuyaux. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
 - Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
 - Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).
4. Troisième rinçage:
- Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.

Attention : Ne pas utiliser d'ammoniaque avec un agent chloré de blanchiment. Un tel mélange libère un gaz sentant le chlore et le moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit encloué.

MODE D'EMPLOI

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTE L'ÉTIQUETTE AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES. NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES AVEC CONTRE-ENSEMENCEMENT DE LÉGUMINEUSES.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les organismes nuisibles aquatiques. NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

MÉTHODE D'APPLICATION

Application terrestre

Au moyen d'équipement terrestre, appliquer l'herbicide Elevore comme traitement généralisé au taux recommandé tel que spécifiquement indiqué dans la section MODE D'EMPLOI de cette étiquette.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à une hauteur de 60 cm ou moins au-dessus des cultures ou du sol.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Éviter la dérive sur le site d'application. L'interaction de plusieurs facteurs tels que l'équipement et la température déterminent le potentiel de dérive. Les utilisateurs doivent envisager tous ces facteurs pour prendre leurs décisions. Les buses doivent toujours pointer vers l'arrière parallèlement à l'écoulement d'air et ne jamais pointer vers le bas sur un angle de plus de 45 degrés.

HERBICIDE ELEVORE UTILISÉ SEUL

Cultures homologuées

Maïs et le soja

Périodes d'application

Maïs: 5 jours ou plus avant la plantation

Soja: 7 jours ou plus avant la plantation

Semis profondeur de plantation: un minimum de 4 cm (1,6 pouces) ou des blessures peuvent survenir

Appliquer sur les mauvaises herbes au stade de 1 à 8 feuilles, à moins d'indication contraire. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Seules les mauvaises herbes levées au moment du traitement seront supprimées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. Si la culture que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Application du Elevore sur des sols très texture grossière, faible teneur en matière organique (sols <3%), ou dans des champs avec des sols pauvres conditions peuvent augmenter le risque de dommages aux cultures. Veiller à ce champ a la fertilité correcte. Facteurs environnementaux sévères seuls ou en combinaison sur des périodes étendues telles que des conditions de froid gorgé d'eau-sol, la sécheresse ou la maladie des plantules peuvent retarder le développement des semis, la levée et la vigueur qui peut entraîner une réaction des cultures inacceptables.

L'Elevore résiste à la pluie 1 heure après l'application.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'Elevore utilisé seul à 73 mL/ha

Mauvaises herbes supprimées:

gaillet gratteron (stade 1 à 9 verticilles)

lin spontané (jusqu'à 15 cm de haut)

vergerette du Canada **

chénopode blanc

petite herbe à poux (jusqu'au stade de 6 feuilles)**

**y compris le groupe 9 (glyphosate) et groupe 2 (ALS herbicides inhibant) biotypes résistants

Mauvaises herbes réprimées:

ortie royale

amarante à racine rouge

Directives d'application par pulvérisateur agricole

Appliquer Elevore Herbicide à 73 mL/ha dans 100 à 200 L d'eau par hectare. Ajouter l'huile de graines méthylée (ou un concentré d'huile de culture équivalent) à 0,5 à 1,0% v / v. Utiliser le taux le plus haut de l'huile de graines méthylée (ou un concentré d'huile de culture) dans des conditions défavorables tel que des populations denses de mauvaises herbes, des stades de croissance plus avancés des mauvaises herbes ou des mauvaises conditions environnementales. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Instructions pour le mélange avec l'herbicide Elevore utilisé seul

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir de pulvérisation.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise de l'herbicide Elevore.
4. Mettre dans le réservoir de pulvérisation suffisamment d'eau pour pulvériser 100 à 200 L de mélange par hectare.
5. Ajouter l'huile de graines méthylée (ou d'un concentré d'huile de culture équivalente) comme dernier ingrédient au taux de 0,5 à 1,0 % v/v (10 L par 1000 L de volume de pulvérisation).
6. Suivre les directives et les précautions indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le lin et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Intervalles pré-récolte/pacage

- Le bétail peut paître dans les cultures de maïs de grande culture traitées 76 jours après l'application.
- Le bétail peut paître dans les cultures de soya traitées 40 jours après l'application.
- Délai avant récolte pour le maïs de grande culture traité : 100 jours après l'application.
- Délai avant récolte pour le soya traité : 125 jours après l'application.
- Délai avant coupe de la culture de maïs de grande culture traitée pour foin ou ensilage : 100 jours après l'application.
- Délai avant coupe de la culture de soya traitée pour foin ou ensilage : 48 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR –HERBICIDE ELEVORE + L'HERBICIDE BROADSTRIKE RC + L'HERBICIDE GLYPHOSATE

Hybride de maïs de champ et de soya seulement

Directives d'application par pulvérisateur agricole

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes appliquer l'herbicide Elevore mélangé en réservoir à l'herbicide Broadstrike RC plus l'herbicides glyphosate aux taux indiqués ci-dessous dans 100 à 200 L d'eau par hectare. Ajouter de l'huile de graines méthylée (ou d'un concentré d'huile végétale équivalente à 0,5 à 1,0 % v/v. Utiliser le taux le plus haut de l'huile de graines méthylée (ou un concentré d'huile de culture) dans des conditions défavorables tel que des populations denses de mauvaises herbes, des stades de croissance plus avancés des mauvaises herbes ou des mauvaises conditions environnementales.

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, restrictions et limitations de pâturage pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Insecticides du sol: Insecticides organophosphorés granulaires ne doivent pas être utilisés sur une culture de maïs à traiter avec l'Herbicide Broadstrike RC. Dommages aux cultures graves peuvent se produire. Suivez toutes les Précautions Générales d'Utilisation figurant dans les étiquettes l'Herbicide Broadstrike RC et l'herbicide Glyphosate.

Culture	Taux	Période d'application
Soja	Herbicide Elevore à 73 mL/ha + Broadstrike RC à 87,5 g/ha + Glyphosate† à 270 à 1260 g ea/ha, ce qui équivaut à 0,54 à 2,52 L/ha (500 g ea /L) ou 0,56 à 2,63 L/ha (480 g ea/L) ou 0,60 à 2,80 L/ha (450 g ea/L) ou 0,75 à 3,50 L/ha (360 g ea/L) + l'huile de graines méthylée (ou un concentré équivalent pétrole des cultures) à 0,5 à 1,0% (v / v)	7 jours ou plus avant la plantation

† Présent sous forme de sel isopropylamine, le sel diammonium, le sel de potassium ou un sel de diméthylamine. Le taux d'application du produit dépend de la garantie du produit. Reportez-vous à l'étiquette du produit glyphosate pour plus d'informations sur les mauvaises herbes supprimées, le mode d'emploi, les restrictions et des mises en garde.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Elevore + l'herbicide Broadstrike RC + l'herbicide glyphosate

Toutes les mauvaises herbes supprimées par l'herbicide Elevore seul ainsi que toutes les autres mauvaises herbes supprimées et réprimées par l'Herbicide Broadstrike RC et herbicides à base de glyphosate (voir l'étiquette des produits d'association pour obtenir une liste complète des mauvaises herbes).

Instructions de Mélange en Réservoir de l'herbicide Elevore + L'herbicide Broadstrike RC + L'herbicide Glyphosate

- Commencer à remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre, puis activer l'agitateur.
L'agitation doit se poursuivre durant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.
- Lorsque le réservoir est plein d'eau au trois-quarts, ajouter le Broadstrike RC et agiter durant 2 à 3 minutes.
- Ajouter l'herbicide Elevore suivant. Agiter durant 2 à 3 minutes.
- Ajouter l'herbicide glyphosate. Agiter durant 2 à 3 minutes.
- Ajouter l'huile de graines méthylée (ou un concentré d'huile de culture équivalent) comme dernier ingrédient au taux de 0,5 à 1,0 % v / v (5 à 10 L par 1000 L de volume de pulvérisation).
- Agiter pendant 1 à 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau puis maintenir une agitation constante.
- Après toute interruption de la pulvérisation, agiter à fond avant de continuer à pulvériser.
- Utiliser la suspension pulvérisable aussitôt qu'elle est préparée.**

Intervalles pré-récolte/pacage (Elevore + L'herbicide Broadstrike RC + L'herbicide Glyphosate)

- Ne pas faire paître les cultures de soja traité ou pour le foin; les données ne sont pas suffisantes pour soutenir une telle utilisation.

ZONES TAMPONS

Les méthodes ou équipements de pulvérisation suivants ne nécessitent pas de zone tampon : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres vulnérables (tels que prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (tels que lacs, rivières, borbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des:		
		Habitat d'eau douce d'une profondeur		Habitat terrestre
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Soja, maïs	1	1	4

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

La zone tampon de la dérive de pulvérisation de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le Calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de la lutte antiparasitaire.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à l'herbicide GF 3532, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide GF 3532 et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le GF 3532 ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Dow AgroSciences Canada Inc. au 1-800-667-3852 ou à www.dowagro.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™ Marques des Dow AgroSciences, DuPont ou Pioneer et sociétés affiliées ou leurs propriétaires respectifs.

Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.

061518

Code de l'étiquette: CN-32948-002-F

Remplace: CN-32948-001-F